

vivement. Dans la dernière séance, il a dû venir présenter, en quelque sorte, des excuses; voici en quels termes il l'a fait :

« Je dois donner quelques explications sur une circonstance tout-à-fait indépendante de ma volonté et qui a été mal interprétée. Si je n'ai pas reçu les prélats catholiques romains de Londres et de la province, lorsqu'ils m'ont demandé une entrevue dans laquelle ils devaient défendre auprès de moi les intérêts catholiques romains, ce n'était pas, comme on l'a dit, répugnance de ma part à recevoir cette députation, ni à examiner les questions qui l'intéressaient. Il s'est trouvé précisément que j'avais, le jour même où la députation s'est présentée, un rendez-vous pris avec le chancelier de l'échiquier, pour diverses questions d'ordre et d'intérêts financiers; mais j'ai été bien loin de ma pensée (et je le déclare hautement), de traiter avec peu de courtoisie ou de déférence, la députation qui désirait une conférence.

« Mes collègues et moi, nous n'avons pas du tout l'intention d'exclure les catholiques de toute participation à l'allocation pour l'enseignement (On applaudit); mais, par suite de la rédaction des minutes officielles, le gouvernement de la reine ne pouvait pas faire participer aussi largement cette classe des sujets de Sa Majesté aux avantages de l'allocation que les autres classes. Mais le gouvernement n'a pas oublié les intérêts des individus professant la foi catholique. Le gouvernement examine sérieusement la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'adopter une nouvelle rédaction des minutes pour mettre ses intentions à exécution. »

FRANCE.

—Le succès et le rapide écoulement obtenus par le petit ouvrage de M. J. Gondou, sur les conversions en Angleterre, lui ont permis d'en publier une seconde édition qui se recommande plus encore que la première, par la scrupuleuse exactitude des renseignements qui y sont consignés.

« Ainsi que le dit la modification du titre, fait observer l'auteur dans un avertissement, nous avons ajouté à ce volume, indépendamment d'un nouveau chapitre, toutes les conversions qui se sont opérées en 1846, et tous les faits qui se sont produits dans le cours de l'année dernière relativement aux conversions déjà connues. On y trouvera de nouveaux détails sur les travaux et la position des hommes éminents dont la soumission à l'Eglise datait de peu de semaines quand parut notre première édition. »

La Conversion de cent cinquante ministres anglicans ou personnes de distinction ne sera pas recherchée avec moins d'empressement qu'un livre nouveau. Le vénérable abbé Desgenettes termine le dernier bulletin des Annales de l'Archiconfrérie invitant les personnes qui voudraient acquérir une connaissance complète du prodigieux mouvement qui s'opère en Angleterre à lire ce petit volume et les autres publications du même auteur.

ÉTATS-UNIS.

—Le 17 mai, est passé à la Nouvelle-Orléans, le Révd. M. Chambodu, missionnaire du Texas, venant de Galveston et se rendant à Nacogdoches. Cet ecclésiastique a dû prendre la voie de la mer et du fleuve pour se rendre à sa destination, d'après l'avis des médecins, pour éviter un voyage long et pénible à travers les prairies du Texas, voyage que l'état actuel de sa santé ne lui aurait pas permis de supporter.

Nacogdoches fait partie du Texas, et était, sous la domination espagnole, le siège d'une mission très-florissante; mais depuis longtemps cette mission était abandonnée. C'est pour y établir de nouveau une congrégation catholique que le Révd. M. Chambodu est envoyé par Mgr. Odin. M. Chambodu rejoindra à Nacogdoches le Révd. M. Chanrion qui a dû s'y rendre de Houston par les prairies.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Les émigrés.—La population de Montréal n'a jamais vu tableau de misère pareil à celui que les émigrés promenant actuellement dans nos rues. Nous n'avons jamais vu spectacle plus déchirant qu'au local habité par les malheureux Irlandais expatriés. Tout ce que la misère, la maladie, le manque de soins offre d'horrible à voir s'y trouve réuni. Nous comprenons maintenant qu'il n'y a rien d'exagéré dans les rapports des Journalistes Irlandais sur l'état épouvantable dans lequel se trouvent leurs compatriotes. Presque tous ces malheureux sont d'une maigreur qui fait frissonner par la pensée des souffrances qui ont dû leur causer. Leurs vêtements grossiers tombent en lambeaux, ils se traînent à peine. Sous les abris qui sont dressés pour leur usage hors de la ville, on les voit couchés par centaines sur de misérables grabats, en proie à la maladie, exposés à l'humidité, à la chaleur intense, puis au froid qui se sont succédés ici depuis quelques jours. Ici une mère affaiblie regarde mourir ses enfants, son époux; plus loin ce sont des enfants qui se voient devenir orphelins, jetés sur une terre étrangère, sans parents, sans amis! Conçoit-on bien l'horreur d'une pareille situation, et c'est pourtant celle de presque tous ces malheureux.

Nous ne pouvons nous empêcher de donner un tribut d'éloges bien mérités aux Sœurs Grises qui se montrent en tous points dignes de la religion qu'elles professent: ces bonnes Sœurs sont continuellement au milieu de cette scène de désolation portant partout la consolation, les secours que requièrent les malades.

Jamais le zèle de la charité n'eut une plus belle occasion et n'en sut mieux profiter. Nos confrères protestants ont reconnu avec sincérité que la conduite de ces Religieuses est au-dessus de toute éloges, ce qu'ils ignorent peut-être c'est que la conduite intérieure de cette maison n'est pas moins admirable que ce qu'on en voit aujourd'hui à l'extérieur; c'est toujours le même dévouement envers les malheureux, le même esprit d'abnégation. Sans elles que seraient devenus tant de pauvres petites créatures dont les parents barbares abandonnent le soir à la charité publique que deviendraient tant de malheureux vieillards invalides sans asyle, sans amis, sans parents? Nous ne pouvons nous empêcher de dire ici qu'ils est plus que regrettable qu'on ait cru devoir supprimer l'allocation que cette maison recevait du Gouvernement. C'est aux malheureux qu'on l'a enlevée....

Les Sœurs de la Providence ont aussi offert leurs services. Les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu ont offert cinquante lits dans leurs salles, mais le bureau de santé n'a pas voulu permettre que les malades fussent introduits dans la ville à cause du danger

d'y introduire la fièvre alors ces bonnes religieuses se voyant privées du bonheur d'exercer leur charité dans leur établissement, ont prié Mgr. l'Evêque de disposer d'elles et de leur permettre d'aller soigner les malades dans les sheds abris ou ils sont logés c'est un beau dévouement.]

La conduite du clergé n'est pas moins édifiante que celle des Sœurs Grises. Nous voyons surtout par la Gazette de Québec qu'on est obligé de modérer le zèle qui anime ceux des Messieurs qui sont à la Grosse-Isle. Le peu de repos qu'ils prennent les ferait bientôt tomber s'ils n'étaient arrêtés. Ceux de Montréal rivalisent dignement, dans cette belle carrière avec leurs frères de Québec.

Association St. Jean-Baptiste de Montréal.—L'assemblée générale pour la nomination des officiers a eu lieu lundi dernier, telle qu'annoncée, dans la vaste salle du marché Bonsecours; la réunion se composait de plus de 1,200 personnes. L'hon. A. N. Morin fut unanimement appelé au fauteuil et R. Roy, écrivain, fut prié d'agir comme secrétaire. L'hon. président explique le but de l'assemblée et lui adresse des remerciements pour l'unanimité avec laquelle il avait été appelé à la présidence. M. le secrétaire fit ensuite lecture de tous les procédés du comité de l'année dernière qui furent approuvés. A. La Rocque, écrivain, secrétaire du comité de secours fit ensuite la lecture du registre de ce comité, donnant des détails sur toutes les assemblées qu'il a tenues depuis son organisation et sur les secours qu'il a accordés ou refusés durant l'hiver. Ces procédés sont aussi approuvés à l'unanimité.

L'assemblée procéda ensuite aux nominations dans l'ordre suivant :

M. J. Bourret propose, secondé par M. A. Laroque.
Que l'hon. A. N. Morin, soit réélu Président de l'Association Saint Jean Baptiste, pour l'année courante.
M. C. S. Cherrier propose secondé par M. Louis Boyer.
Que les Messieurs suivants soient Vice-Président pour la section de la ville :—Joseph Roy, Olivier Berthelet, Damase Messon et A. Cuvillier fils.
M. G. E. Cartier secondé par M. Jos. Grenier, propose la nomination des officiers suivants :

Trésorier Général, MM. Joseph Boulanget.	
Secr. Archiviste,	L O Le Tourneau
Sec. Correspondant,	R S M Bouchette
Secrétaire,	Rouer Roy, A G Lajoie
Ordonnateur,	Ludger Duvernay
Député de,	Chs J Coursol
Médecin,	Dr Beaubien
Chaplain,	Messire J. Bte. St Pierre.

SECTION ST. ANTOINE.

M. J. L. Beaudry propose secondé par M. Trudeau, les nominations suivantes pour cette section :

Vice-Présidents,—John Donegani, N. Valois, C. A. Brault
Trésorier,—Etienne Dubois,
Secrétaire,—Chs. Glackmeyer,
Médecins,—Dr. Peltier et Dr. Leprohon.

SECTION ST. LAURENT.

M. O. Fréchette secondé par M. N. Valois, propose la nomination des officiers suivants pour cette section :

Vice Prés.—Augustin Perrault, E., R. Fabre, J. L. Beaubry,
Trésorier,—A. Laframboise
Secrétaire,—L. L. Rochon,
Médecins,—Dr. Tavernier et Dr. Malhiot.

SECTION STE. MARIE.

M. C. A. Leblanc secondé par M. C. S. Rodier, propose la nomination des officiers suivants pour cette section :

Vice Prés.—C. S. Cherrier, J. Grenier, F. Trudeau,
Trésorier,—Louis Boyer,
Secrétaire,—J. R. Audy.
Médecins,—Dr. Boyer, Dr. Robillard.

M. le Dr. Beaubien propose, secondé par J. B. Homier, que les Messieurs suivants composent le

COMITE DE REGIE.

Hon. L. H. Lafontaine, L. P. Boivin,	Guillaume Leresque,
Joseph Bourret,	Patrice Lacombe,
Jean Brunet,	A. D. Latourelle,
B. H. Lemoine,	N. DeLorimier,
J. D. Bernard,	J. B. Homier,
J. D. Lacroix,	F. M. Bélinge,
G. E. Cartier,	P. Elie,
Jos. Vallée,	L. Brault,
C. S. Rodier,	J. A. Berthelot,
A. M. DeSalaberry,	P. Jodoin,
D. E. Papineau,	Férol Pelletier,
R. Trudeau,	A. Desmarais,
R. A. R. Hubert,	C. Arcouet.
F. N. Brazeau,	

Liste des Centurions.

SECTION DE LA VILLE.

A. LaRocque, Jérôme Grenier,
J. B. Beaudry, Ant. Rochon.

SECTION S. ANTOINE.

Ol. Fréchette, Ecr. C. S. Rodier,
Ed. G. Lalleur, André Lapièrre,
Moïse Lamoureux.

SECTION ST. LAURENT.

C. A. Leblanc, Es. Comte,
A. A. Dorion, H. Lorrain,
Dav. Peltier.

SECTION STE. MARIE.

A. Montreuil, Ecr. L. Bleau,
J. B. Dubuque, E. Lamache,
Dr. Grenier.

Proposé par M. C. J. Coursol secondé par M. C. A. Leblanc, que cette association approuve et sanctionne les résolutions adoptées par le comité de régie, le 1er Décembre 1846, pour la constitution du comité de secours et de finances et pour les réglemens y relatifs.

M. Bourret secondé par M. Louis Boyer, que les procédés du comité de secours soient approuvés.
M. E. Lalleur propose secondé par M. David Peltier.
Que pour obtenir plus de facilité dans la collecte et la perception de la contribution annuelle des membres de l'association, il est à propos de l'exiger et de la percevoir en deux termes de paiements au lieu de paiements trimestriels, lesquels deux termes de paiements seront d'un écu chacun, dont le premier dû le premier lundi de juin, et le second le premier lundi de septembre, de chaque année.